

# Classe découverte organisée par les enseignantes des deux classes de CM

*Réunion du mardi 24 novembre 2009*

Le séjour se déroulerait à Chambon-sur-Lac (Puy-de-Dôme), du lundi 17 mai au vendredi 21 mai 2010. Les enfants seraient hébergés dans un centre équipé de chambres de 2 à 4 lits avec WC et salle d'eau dans chaque chambre. Le centre, agréé par l'Education Nationale, dispose également d'une salle de classe.

*Programme des activités (sous réserve de quelques modifications) :*

LUNDI : voyage aller + installation au centre + découverte des environs

MARDI : Randonnée dans la chaîne des Puys

MERCREDI : CM1 : Visite du château de Murol + initiation à l'escalade

CM2 : Initiation à l'escalade + Visite du musée de la Toinette

JEUDI : visite de Vulcania

VENDREDI : CM1 Randonnée autour des lacs

CM2 : Escalade et/ou varappe

voyage retour

*Prévision budgétaire :*

Le séjour revient à environ 10 000 € pour les 48 élèves et les accompagnateurs. Le transport coûtera environ 2 500 € (trajet aller-retour + déplacements sur place).

L'A.P.E.V. participerait à concurrence de 2 000 €, la coopérative de l'école verserait 1 000 €, la municipalité participerait à concurrence de 3 400 €. La part restant à chaque famille, par enfant, serait de 140 €.

Un appel de fonds serait lancé de la manière suivante : fin janvier : 50 €, fin mars : 50 €, fin mai : 40 €.

Il a été décidé, au cours de la réunion, d'organiser de nombreuses actions pour récolter des fonds et ainsi diminuer la somme due par les familles. Voici les premières pistes :

Demandes auprès des entreprises, Tombola avec panier garni, Organisation du repas du carnaval,

Ventes de crêpes et pains au chocolat, Ventes de cartes de vœux et de chocolats de Noël chaque vendredi du mois de décembre, Loto, ... Toutes ces actions ne pourront être menées à bien que s'il y a une forte mobilisation des parents d'élèves, à la hauteur de leurs disponibilités.

Les parents d'élèves concernés recevront prochainement un mot pour confirmer la présence de leur(s) enfant(s) à ce voyage. Un enfant qui ne participerait pas à ce voyage serait tout de même soumis à l'obligation scolaire et serait accueilli, à l'école, dans une autre classe avec un programme de travail pour la semaine. Si un nombre trop important d'élèves ne participait pas à ce voyage, celui-ci serait annulé. Si les parents rencontrent des difficultés financières, ils ne doivent pas hésiter à contacter les enseignantes qui chercheront avec eux des solutions.

Une prochaine réunion se tiendrait à la mi-février.